

DOSSIER Les aménagements pour personnes handicapées dans notre école

Tous les enfants ont le droit d'apprendre donc les écoles doivent être aménagées spécialement pour accueillir des personnes handicapées (Yanis). Des élèves occasionnellement blessés, avec des béquilles auront aussi besoin de prendre l'ascenseur (Cyrielle). S'il n'y a pas ces aménagements, il y a de la discrimination (Antoine). C'est obligatoire (Eduardo)



La cabine des toilettes est plus grande pour y accueillir un fauteuil, une barre pour s'y tenir, un lavabo (Zeynep).

Une grande poignée aide à ouvrir plus facilement les portes (Orhan). La rampe d'accès permet aux utilisateurs de fauteuil ou de béquilles de monter plus facilement la marche (Mehmet).



On a créé des ateliers handisport qu'on a présentés à une classe de 5^{ème} SEGPA (14 mars), à une classe du Sonnenhof et à une classe ULIS de notre école (16 mars) (Beren).

Les 5èmes SEGPA, les ULIS et la classe du Sonnenhof testent nos ateliers



On peut prendre l'ascenseur s'il est impossible d'emprunter les escaliers (Iléana). La plaque devant les escaliers prévient les personnes mal-voyantes qu'il y a un escalier, un danger (Eduardo). On sent les boules sur la plaque par les pieds (Merve), on utilise le sens du toucher (Marion).



Une photo avec les 5èmes après les activités. Et une autre photo avec les ULIS et la classe du Sonnenhof.



Devant l'école, il y a une place de parking réservée aux personnes handicapées (Hector).

Malheureusement, certains automobilistes valides s'y garent alors que c'est interdit (Nelson), on risque une amende si la police passe. Il faut avoir une carte spéciale pour s'y garer (Bayrone).





Parcours yeux bandés : certains avaient peur du noir et ne faisaient pas confiance au guide qu'ils ne connaissaient pas.

D'autres confondent la droite et la gauche et se trompent. Les mots et les consignes du guide doivent être précis. Pour qu'il vise bien au jeu du bowling, le guide doit positionner le joueur dans l'axe des quilles.



Parcours en fauteuil roulant et parcours avec des béquilles :

La difficulté est d'avancer, reculer et tourner avec le **fauteuil roulant**. Certains ont voulu abandonner très vite, alors on leur a mieux expliqué et il fallait les rassurer.



Concernant le parcours avec les **béquilles**, certains avaient peur de tomber, ne faisaient pas confiance aux béquilles. Il faut s'en servir comme appui. Quand il fallait ramasser l'objet, ils se sentaient déséquilibrés et ils devaient tenir les béquilles et l'objet pendant le trajet.



Merci au Sonnenhof de nous avoir prêté le fauteuil roulant, le Torball et les bandeaux (Sandra Mosser et Delphine Middernacht). Les béquilles ont été prêtées par Mmes Kautzmann, Gasser et Soyer, nous les remercions également.

HANDICAPS

DEFINITION:

De manière générale, le terme handicap désigne l'incapacité d'une personne à vivre et à agir dans son environnement en raison de déficiences physiques, mentales, ou sensorielles. Il se traduit la plupart du temps par des difficultés de déplacement, d'expression ou de compréhension chez la personne atteinte.

L'ORIGINE du TERME:

Le mot « handicap » vient du terme anglais « hand in cap » (la main dans le chapeau), en référence à un jeu pratiqué au XVIème siècle en Grande-Bretagne qui consiste à échanger des biens à l'aveugle dont la valeur est contrôlée par un arbitre qui assure l'égalité des chances entre les joueurs. Cet anglicisme a ensuite engendré le substantif « handicapé » qui apparaît officiellement dans les textes de loi français en 1957, le plus souvent accolé au mot « travailleur », puis poursuit sa métamorphose en se déclinant en « personne handicapée ».

Les DIFFERENTES FORMES de handicap

On distingue aujourd'hui 5 grandes familles de handicap :

- Le handicap moteur
- Le handicap psychique
- Le handicap mental
- Le handicap sensoriel
- Les maladies invalidantes

DANS les TEXTES

C'est seulement à partir de 1980, que le terme Handicap est associé aux individus dans l'incapacité d'assurer un rôle et une vie sociale normale du fait de déficience(s). L'OMS (Office Mondial de la Santé) y a ensuite rajouté l'aspect social que cela implique, afin de mieux prendre en compte les facteurs environnementaux. Car ce qui crée la situation de handicap au final, c'est bien un environnement inadapté et non plus la déficience elle-même. C'est pourquoi aujourd'hui nous parlons de « personne en situation de handicap ». Cette dimension sociale et environnementale du handicap sera confirmée et officialisée en 2005 avec la loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

Source: Handicap.fr
<https://informations.handicap.fr/art-definition-du-handicap-874-6028.php>